



**ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
du Vaucluse

Pôle 1^{er} degré

Affaire suivie par :
Marie-Ange LABERTRANDIE
Tél : 04.90.27.76.27
correspondant-handicap84@ac-aix-marseille.fr

Sabine CANAVESE
Brigitte HOMBLÉ
Tél : 04 90 27 76 44
04 90 27 76 22

49 rue Thiers
840077 AVIGNON Cedex 04
Horaires d'ouverture :
08h30 – 12h
13h30 – 16h30
Accès personnels à mobilité réduite
26 rue ND des sept douleurs

**MOBILITÉ DES ENSEIGNANTS 1^{ER} DEGRÉ
Phase interdépartementale - rentrée scolaire 2022
Demande formulée au titre du handicap**

Références : BOEN spécial n°6 du 28/10/2021

Les enseignants qui sollicitent un changement de département au titre du handicap doivent déposer un dossier à l'attention du Docteur ARNAL, médecin de prévention, **sous couvert du correspondant handicap relais au pôle 1^{er} degré** de la DSDEN 84.

Il convient de compléter le formulaire de demande de bonification au titre du handicap et de le renvoyer au pôle 1^{er} degré (P1D), accompagné des pièces justificatives demandées, pour le mardi 30 novembre 2021 - délai de rigueur.